

**PROVINCE DE QUÉBEC
MRC BONAVENTURE
MUNICIPALITÉ SAINT-ELZÉAR**

**AVIS PUBLIC
DE CONSULTATION ÉCRITE
SUR LE PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 2020-204
MODIFIANT LE RÈGLEMENT 2013-148-04
RÈGLEMENT DE CONSTRUCTION
DE LA MUNICIPALITÉ SAINT-ELZÉAR**

À TOUTES LES PERSONNES HABILES À VOTER ET SUSCEPTIBLES D'ÊTRE INTÉRRESSÉES PAR LE PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 2020-204, MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE CONSTRUCTION DE LA MUNICIPALITÉ SAINT-ELZÉAR

AVIS PUBLIC est par la présente donné par la soussignée :

QUE le Conseil municipal, suite à l'adoption, par la résolution numéro XXX, lors de la séance du XXX 2020, du projet de règlement numéro 2020-204, modifiant le règlement de construction de la municipalité Saint-Elzéar, tiendra une consultation écrite pendant les 15 jours suivant l'affichage du présent avis public ce, en conformité avec la Loi ;

QUE ce projet de règlement a pour objet et conséquence d'abroger le contenu des articles 4.8, *Raccordement des drains de toit et des drains agricoles*, et 4.9, *Clapet de retenue*, du règlement de construction numéro 2013-148-04 de la municipalité Saint-Elzéar et de les remplacer par le règlement numéro 2020-201, *Règlement relatif à l'obligation d'installer des protections contre les dégâts d'eau* de ladite municipalité.

QU'IL sera possible d'en faire la consultation au bureau de la municipalité Saint-Elzéar, aux heures ordinaires de bureau, sur le site web de la municipalité Saint-Elzéar, à l'adresse www.saintelzear.net ou peut être expédié par courriel sur demande. Vous pouvez envoyer vos commentaires par courrier électronique à l'adresse suivante : muni@saintelzear.net ou par courrier à la Municipalité à l'adresse postale suivante :

Municipalité Saint-Elzéar
148, chemin Principal
Saint-Elzéar (Québec)
G0C 2W0

QU'au cours de cette consultation écrite, la municipalité Saint-Elzéar pourra expliquer le projet de règlement ainsi que les conséquences de son adoption.

Donné à Saint-Elzéar ce XXX 2020.

Marjolaine St-Pierre
Directrice générale
Secrétaire-trésorière

CERTIFICAT DE PUBLICATION

**DE L'AVIS PUBLIC DE CONSULTATION ÉCRITE
SUR LE PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 2020-204
MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE CONSTRUCTION
DE LA MUNICIPALITÉ SAINT-ELZÉAR**

Je, soussignée, Marjolaine St-Pierre, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis ci-dessus conformément à la Loi, le XXX 2020.

EN FOI DE QUOI, JE DONNE CE CERTIFICAT

CE XXX JOUR DE XXX 2020

Marjolaine St-Pierre
Directrice générale
Secrétaire-trésorière